



à

Monsieur le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale  
du Bas-Rhin

65 avenue de la Forêt Noire  
67083 STRASBOURG CEDEX

Objet :

Demande d'un CHS-CTD

Monsieur le Directeur Académique,

Les orientations stratégiques ministérielles de prévention des risques professionnels pour l'année 2012-2013 définissent un certain nombre de priorités nationales en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail.

Parmi ces priorités nationales, figurent l'accompagnement des évolutions du système éducatif qui induisent des modifications dans les métiers et la prévention des risques psychosociaux.

Pour le SE-Unsa, la situation des directrices et des directeurs d'école entre dans ce cadre.

En effet, leur situation professionnelle s'est considérablement détériorée alors que dans le même temps leurs missions, leurs responsabilités et les tâches qui leurs sont demandées ne cessent de s'alourdir.

De nombreux indicateurs remontant du terrain montrent que le « malaise » chronique des directeurs d'école se transforme en une réelle souffrance au travail. C'est ce que traduit notamment une enquête nationale réalisée par le SE-Unsa auprès des directeurs d'école.

Le SE-Unsa estime donc que cette situation ne peut perdurer et qu'il est urgent que, dans le cadre du programme annuel de prévention 2012-2013, le risque de dégradation de la santé physique et mentale des directrices et directeurs d'école soit pris en compte.

Pour ce faire, le SE-Unsa demande qu'un CHS-CTD se tienne rapidement afin qu'un travail s'engage pour que soient évalués au plan départemental les risques liés :

- aux exigences de ce travail de direction et son organisation
- aux relations de travail des directeurs et à la reconnaissance de ce travail (collègues, mairies, hiérarchie)
- aux conflits de valeur entre les attentes de l'institution et celles des directrices et directeurs
- aux évolutions de cette fonction.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre disposition en vue d'un échange sur les conditions de travail des directrices et directeurs, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, mes meilleures salutations.

Anne-Marie HALLER  
Secrétaire Départementale